Image not found or type unknown

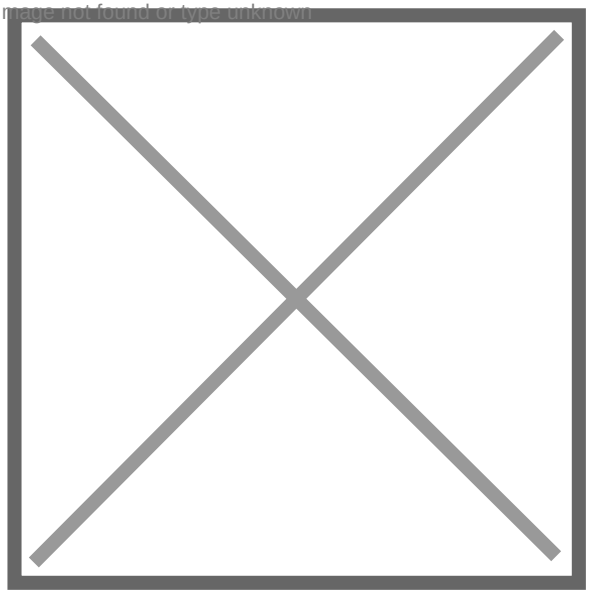

Clause attributive de compétence

Par **taraanthea**, le **14/02/2010** à **16:36**

Bonjour à tous,
voilà lors de mon séjour à saintes fait un achat et dont je n'ai pas finit le règlement (1000€) le fournisseur étant de saintes m'a assigné devant le tb de commerce de la rochelle car au dos du bon de commande il y a une clause attributive de compétence
a t il le droit ? sachant que je suis un particulier
que faire sur cette compétence d'attribution ?
je pensais que vu la somme je serais convoqué devant le tb de proximité
pouvez vous m'aider ?
merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés